

Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal
Agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports



Comité Régional des Hauts de France **COMITE DE LA SOMME**

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : cd80@petanque.fr

Site du comité : <http://perso.wanadoo.fr/ffpip.somme>



ASSEMBLEE GENERALE 19 novembre 2022



SOMMAIRE

Feuilles de présence : pages 1 et 2

Allocution du président du Comité : pages 3 à 5

Approbation du compte-rendu de l'AG du 20 novembre 2021 : page 5

Rapport moral et d'activités du Secrétaire : page 6

Rapport financier du Trésorier : pages 7 à 9

Rapport des vérificateurs aux comptes : pages 10 à 11

Palmarès et récompenses 2022 : pages 12 et 17

Compte-rendu d'activités des commissions : pages 18 à 20

- Arbitrage
- Discipline
- Jeunes
- Chancellerie

Election complémentaire au comité de la Somme : page 21

Composition du nouveau bureau et des commissions : page 21

Approbation des délégués au congrès : page 21





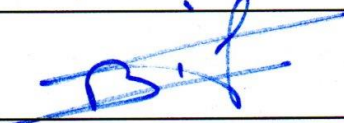


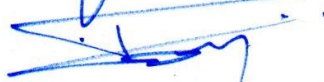





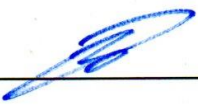

Budget prévisionnel 2023 : pages 22 à 24

Vote des nouveaux vérificateurs aux comptes : page 24

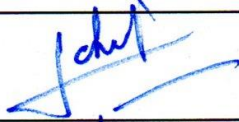



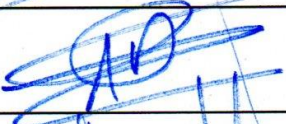
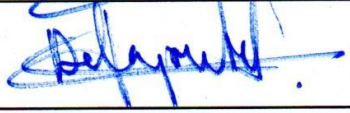



Allocutions des personnalités : page 24

Questions diverses : page 25 à 26

FEUILLE D'EMARGEMENT AG DU 19/11/2022

N° Affiliation	CLUB	Nb Licenciés	Nb de voix AG	Emargement
0056	ABBEVILLE	118	4	
0026	ALBERT	42	2	
0009	ASPTT AMIENS	283	7	
0011	AULT	59	3	
0008	BETHENCOURT	31	2	
0022	BOURDON	16	2	
0051	BOUVAINCOURT	44	2	
0031	BOVES	28	2	
0014	CAGNY	14	2	
0003	CAMON	43	2	
0006	CORBIE	41	2	
0016	DREUIL	22	2	
0021	FEUQUIERES	102	4	
0032	FIENVILLERS	19	2	
0017	FLIXECOURT	19	2	
0025	FRESSENEVILLE	24	2	

FEUILLE D'EMARGEMENT AG DU 19/11/2022

0004	FRIVILLE	72	3	
0005	GAMACHES	35	2	
0030	HALLENCOURT	38	2	
0029	HAM	39	2	
0020	LONGPRE	35	2	
0010	LONGUEAU	22	2	
0007	MERS	67	3	
0012	MONTDIDIER	45	2	
0027	NESLE	39	2	
0057	OISEMONT	26	2	
0018	POIX	32	2	
0024	RIBEMONT	30	2	proclamation 
0054	SAINT OUEN	14	2	
TOTAL		1399	70	

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE DE LA SOMME

Monsieur l'Adjoint au maire d'Hallencourt
Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Somme,
Madame la vice-présidente du Comité Régional des Hauts de France,
Monsieur le Président du Comité de l'Aisne
Mesdames et messieurs les Présidents des clubs,
Mesdames, messieurs

Le nombre de clubs présents est de 21 pour 29 clubs recensés en 2022 et 53 voix sur 70, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut commencer.

Je veux tout d'abord remercier Mr Frédéric DELOHEN, maire d'Hallencourt, pour avoir mis à notre disposition cette magnifique salle des fêtes pour tenir nos travaux et Rudy GALHAUT pour sa contribution active à cette assemblée.

Je vous remercie toutes et tous d'avoir effectué ce déplacement pour assister à cette assemblée générale. Nous avons le plaisir d'accueillir Marcel GLAVIEUX, président du CDOS ainsi que Willy et Marcelle LACROIX du Comité de l'Aisne.

Nous avons malheureusement perdu en 2022 plusieurs de nos amis :

Christian LEFEVRE, vice-président d'Ham
Didier SIMON et Bernard HONORE d'Ault
Patrice DEVOYE de l'ASPTT
Sullivan ALIX et Sébastien ROGEZ de Bouvaincourt
Françoise CHAMBELLAND de Longueau
Jean-Marie SAINTYVES, président de Gamaches
Bernard TAVERNIER de Béthencourt
Catherine WATBOT de Friville

Je vous demande un instant de recueillement en leur mémoire et à la mémoire de tous les disparus dont je n'ai pas eu connaissance.

Le nombre de licenciés (1399) a connu une forte croissance en 2022 avec une augmentation de 32% par rapport à 2021, ce qui nous place dans le haut du tableau national en termes de taux de reprise mais nous n'avons retrouvé les 1503 licenciés de 2019, malgré la tenue de tous nos championnats départementaux. Cette saison 2022 a été un peu paradoxale avec la reprise du COVID qui nous a privés de la saison hivernale 2021/2022 et de ce fait a peut-être influé sur les résultats des championnats. Les favoris n'ont pas toujours été au rendez-vous, mais c'est cela aussi qui fait la beauté du sport et de notre discipline où les boules sont rondes pour tout le monde.

Sans empiéter sur le rapport du secrétaire général, nos performances sportives aux championnats régionaux ont été bonnes avec la conquête de trois titres en doublette mixte, doublette jeu provençal et triplette minime. Aux championnats de France, la plupart des équipes sont sorties des poules avec les bonnes performances de :

Caroline BAUDUIN, Aurélie et Laurence MOROTTI qui s'inclinent en quart de finale en triplette féminine
Nos vétérans Ludovic De LUCA, Bernard PRUVOT et Samuel ROBERGE qui s'inclinent en 1/8ème, même si on espérait encore mieux mais la pression était forte car notre secrétaire général Bernard était attendu sur son parcours.

Je tiens à les féliciter pour ces remarquables parcours.

Après deux années d'annulation, le National d'Amiens a de nouveau envahi le Parc de la Hotoie, et a vu la victoire de Tony DESPOIS DE FOLLEVILLE de l'ASPTT Amiens, associé aux deux Isariens HORNE et LAVILLE. C'est une belle performance car il n'est pas aisé de figurer dans ce palmarès.

En Championnat National des Clubs, l'équipe féminine de l'ASPTT Amiens participera à la finale nationale du CNC1-F en finissant invaincue de la phase de groupe. L'équipe masculine de l'Union Bouliste de FEUQUIERES remporte également son groupe de CNC3 et accède en CNC2.

Ces deux équipes seront donc présentes à la phase finale qui aura lieu dans le grandiose boulodrome de Douai le week-end prochain. Tous nos vœux les accompagnent et je vous invite à aller les encourager.

En Championnat Régional des Clubs, l'ASPTT Amiens tentera d'accéder en CNC3 tandis que les féminines de Oisemont accèdent en CRC1F. Ces deux équipes fouleront également demain le boulodrome du Douaisis pour les finales régionales.

Ce bilan à lui seul est de qualité pour un petit comité comme le nôtre mais nous avons eu droit à la cerise sur le gâteau avec le titre européen de Manon PRUVOT en triplette Espoirs féminins. C'était déjà un honneur pour nous qu'elle soit retenue dans le collectif France mais cette victoire restera également gravée dans le panthéon dans nos mémoires boulistes. Je l'invite donc à venir nous rejoindre pour lui remettre une modeste récompense et vous pouvez l'applaudir.

Au rayon des jeunes, Mattenzo COUVELARD, Clément DUMENIL et Ilhan DEDEMOGLU ont remporté le titre régional en minimes et ont participé au Championnat de France à Bourg Saint Andéol.

Trois de nos jeunes (Nathan BAUDON, Valentin VERBREGUE et Mattenzo COUVELARD), avaient également été retenus par notre comité régional pour le trophée national des « Pépites ».

Nos jeunes ont brillé également au Trophée EDUCNAUTE avec la victoire de Nathan BAUDON au concours de tir et la 3ème place de Nolan COUPAT au concours de point tandis que Valentin VERBREGUE finissait deuxième au classement général.

Ce même Valentin est retenu pour le collectif jeunes par la FFPJP.

Je tiens à remercier Vincent De BENEDITTIS qui se dépense sans compter pour les jeunes et il aura un nouveau renfort avec Ludwig GOSSART qui a obtenu son examen d'initiateur. J'associe à ces remerciements tous ceux qui donnent de leur temps pour développer la pratique chez les jeunes.

Mes remerciements vont aussi au Conseil Départemental pour la subvention accordée pour cette année.

Il convient malheureusement de faire état des choses négatives :

Le premier point sera la propreté sur les championnats. Trop souvent pour ne pas dire toujours, les organisateurs doivent nettoyer à l'issue de la compétition les détritiques qui jonchent le sol alors que des poubelles ont été mises à disposition. J'invite donc les présidents à faire passer le message car cela finira qu'on ne nous mettra plus à disposition des installations pour y pratiquer nos compétitions.

En cette fin de saison, il y a eu deux ou trois incidents sur les terrains. Il faut retrouver la courtoisie sur les terrains, notamment envers le corps arbitral car sans arbitre, il n'y aurait pas de compétitions.

Pour information, La FFPJP pense à adjoindre à l'élimination du joueur de la compétition une suspension automatique lors d'un contrôle positif d'alcoolémie.

Pour cette nouvelle saison, je tiens à saluer Richard MAGNIER qui vient de créer la Boule Péronnaise qui, je l'espère, redynamisera le secteur Santerre en primo licenciés. Et je lui souhaite bon courage d'intégrer le monde des bénévoles qui s'amenuise de plus en plus.

En 2023, je vous invite à retrouver tous nos licenciés perdus durant la COVID et de renforcer nos effectifs en accueillant encore plus de jeunes et de féminines, surtout avec la mise en place du championnat de France Triplette Mixte. Il y aura également la création du Championnat de France de tir individuel et notre secrétaire ne manquera pas de vous communiquer les renseignements.

Cette nouvelle année sera la mise en place de la nouvelle classification avec les joueurs « non classés » qui pourront participer à toutes les compétitions mais aussi avec une attribution des points différentes. Il faudra notamment 16 équipes pour engranger des points.

Je ne reviendrai pas sur la suppression des concours 55 ans, je pense que tout le monde sait qu'en 2023, les concours vétérans ne seront ouverts qu'aux personnes ayant 60 ans dans l'année (masculin comme féminin). Même si je regrette cette décision, nous devons l'appliquer et le logiciel Gestion Concours sera modifié en conséquence en début d'année.

Je vais mettre fin à mon intervention en vous souhaitant une bonne assemblée et de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci de m'avoir écouté.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 20 novembre 2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU SECRETAIRE

Mesdames, messieurs

Le comité directeur s'est réuni à 5 reprises à la Maison des Sports depuis la dernière assemblée générale. L'effectif est remonté à 1399 joueuses et joueurs. Les 1500 d'avant Covid ne sont pas encore retrouvés et, seule la catégorie « vétéran » a progressé. Le listing des clubs évolue mais leur nombre reste inchangé soit 29.

Sur le plan sportif, toutes les compétitions ont repris leur cours normal.

Les championnats départementaux ont retrouvé l'affluence des beaux jours et n'ont pas connu de débordement, de nombreux contrôles d'alcoolémie y ont été effectués.

A cet effet, je rappelle que l'éthylotest est vérifié chaque année et que la personne effectuant les contrôles est habilitée par le président du CD. Personne ne doit donc contester les résultats comme cela s'est produit cette année.

Dans les championnats régionaux, la Somme a tiré son épingle du jeu en remportant trois titres, elle a été, le plus souvent bien représentée aux championnats de France. Vous aurez le détail des résultats dans quelques minutes.

En coupe de France, Feuquières reste le seul club en course, il affrontera le club nordiste d'Aniche au 3^{ème} tour de zone.

En CNCF1, les féminines amiénoises terminent première de leur groupe et se qualifient pour la phase finale nationale. Il en va de même pour Feuquières en CNC3.

Les jeunes se sont encore très bien comportés, Vincent vous en dira plus tout à l'heure et les vétérans n'ont pas démerité.

En résumé, encore une belle saison pour la pétanque samarienne.

J'adresse mes remerciements au Conseil Départemental pour l'aide financière qu'il nous accorde et à Didier pour la tenue du site.

Pour en terminer, j'espère que les clubs reverront leur position suite à l'arrêt des concours réservés aux plus de 55 ans. En effet, en 2022, pour 1399 licenciés, il y avait 464 vétérans soit un tiers des effectifs donc il n'est pas certain que ce soit l'absence des 55-59 ans qui diminue le nombre d'équipe des concours en semaine. A vous de voir...

Merci de votre attention

Le rapport du secrétaire est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

BILAN FINANCIER SAISON 2022

RECETTES

RECETTES CLUBS

707000	LICENCES	42 279,00
707100	AFFILIATIONS	580,00
707200	MUTATIONS	4 630,00
707300	INSCRIPTIONS COUPE DE France	240,00
707400	AMENDES DISCIPLINE	120,00
707500	AMENDES LICENCES	460,00
707550	AMENDES CDC	300,00
707600	INSCRIPTIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	10 752,00
707700	INSCRIPTIONS CDC	2 400,00
707710	INSCRIPTIONS CRC	540,00

TOTAL RECETTES CLUBS 62 301,00

AUTRES PRODUITS DIVERS

707800	RECETTES DIVERSES	216,00
707810	RECETTES COMITE REGIONAL HAUTS DE France	4 674,00
707820	RECETTES FFPJP	2 251,00

TOTAL AUTRES PRODUITS DIVERS 7 141,00

741220	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	5 500,00
764000	PRODUITS FINANCIERS	320,28
778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 343,00

TOTAL DES RECETTES 77 605,28

DEPENSES

SERVICES EXTERIEURS

606300	CONGRES NATIONAL	0,00
606310	FRAIS DE REUNION	1 191,08
606316	AUTRES DEPLACEMENTS	2 404,60
606330	TENUES COMITE DIRECTEUR	0,00
606400	FOURNITURES DE BUREAU	105,97
606405	ACHAT MATERIEL	145,67
606411	TELEPHONE	379,44
606412	FRAIS POSTAUX	70,44
606413	FRAIS BANCAIRES	50,50
606414	ACHATS SAOS	466,33
606460	RELATIONS CEREMONIES PARUTIONS	0,00

TOTAL SERVICES EXTERIEURS 4 814,03

CHARGES SIEGE		
614000	LOCATION SIEGE	1 345,38
614070	ASSURANCE SIEGE	255,00
	TOTAL CHARGES SIEGE	1 600,38
616000	FFPJP	
	LICENCES	17 007,00
	AFFILIATION CD A FFPJP	50,00
	AFFILIATION CLUBS A FFPJP	290,00
	PROTECTION JURIDIQUE, PASS SCOLAIRE, DIVERS	70,15
	MUTATIONS INTERNES	1 040,00
	MUTATIONS EXTERNES	580,00
	INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE	240,00
	DIVERS (Ilona)	25,00
	TOTAL FFPJP	19 302,15
616050	COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE	
	LICENCES	5 596,00
	INSCRIPTIONS CRC	540,00
	PARTIPATION CHAMPIONNATS DE FRANCE	2 275,00
	PART REGIONALE MUTATIONS EXTERNES	290,00
	TOTAL COMITE REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE	8 701,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
616100	REMBOURSEMENT COUPE DE FRANCE AUX CLUBS	210,00
616125	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS	2 980,00
616126	FRAIS D'ARBITRAGE & DIVERS	3 501,21
	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 691,21
CHAMPIONNATS DE FRANCE		
625120	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MASCULIN TC	2 854,72
625125	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MIXTE	2 357,60
625130	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEU PROVENCAL	3 273,79
625135	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE VETERAN	2 456,40
625140	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE PROMOTION	2 456,40
625145	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE FEMININ	1 705,00
625150	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE FEMININ	2 179,63
625155	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE MASCULIN	1 560,40
625160	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEUNES	940,78
625165	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MASCULIN	1 515,72
625170	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE FEMININ	1 079,77
625175	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE JEU PROVENCAL	3 408,40
625220	HABILLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE	1 802,00
	TOTAL CHAMPIONNATS DE FRANCE	27 590,61

AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
625230	ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES	5 420,74
625250	COUPES ET RECOMPENSES	2 475,60
628120	COTISATIONS DIVERSES	85,00
	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 981,34

TOTAL DES DEPENSES 76 680,72

SOLDE DE L'ANNEE 2022 924,56

AVOIR DU COMITE AU 20/11/21 73 183,39

AVOIR DU COMITE : 74 107,95

QUI SE DECOMPOSE COMME SUIV :

531000	CAISSE NUMERAIRE	0,00
512200	COMPTE BANCAIRE CA 28580500110	3 426,85
512300	LIVRET A CA N°72156781604	50 000,00
512225	COMPTE LIVRET CA N° 28580520005	1 800,00
512550	LIVRET BLEU CM 00037949560	13 000,00
261100	ACTIONS SAOS PROMO PETANQUE	381,10

A RECEVOIR

	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	5 500,00
--	----------------------------------	----------

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Rapport des vérificateurs aux comptes de la saison 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'assemblée générale du 10 novembre 2021. j'ai l'honneur de vous donner lecture de notre rapport concernant la vérification des comptes et les imputations comptables et budgétaires relatives à l'exercice 2022.

Période de vérification: 10 Novembre 2021- 10 novembre 2022

Ces contrôles ont été effectués le jeudi 10 novembre 2022, au siège du comité départemental, rue Lescouvé à Amiens.

Le Président du comité départemental ainsi que les deux vérificateurs aux comptes, Messieurs Jean-Marie LEGENNE et Jean-Pierre JAN étaient présents.

Nous avons effectué un état de rapprochement entre l'avoir du Comité Départemental au 10 novembre 2022 et la position financière des comptes bancaires et de placements.

Les soldes sont conformes aux extraits de comptes et fidèles au compte de résultat.

De fait, nous sommes en mesure de comprendre et de justifier les variations financières de l'exercice 2022 et de vérifier l'exactitude de l'excédent porté au bilan à hauteur de 924,56 €.

Neuf cent vingt-quatre euros et cinquante six centimes.

Globalité et cheminement de l'audit:

Les pièces comptables (factures et bordereaux ,états de frais, talons de chèques, tickets de paiement etc...) nous ont été présentés en concordance avec le plan de vérification que nous avons établi au préalable.

Nous nous sommes permis de signifier au Président, Dany TONNEAU, le soin porté à la conservation et au classement des pièces justificatives, la faculté de travail, de mémoire et sa disponibilité durant cet audit.

Nous nous sommes attaché à vérifier que les actions menées soient en phase avec le budget prévisionnel et les variables d'ajustements prononcées lors des réunions du comité directeur durant cet exercice 2022.

Nous en profitons pour remercier le secrétaire départemental, Bernard PRUVOT, qui transmet régulièrement, aux membres du comité et aux clubs affiliés les comptes-rendus de chacune de leur séance. Ces rapports sont, également, source d'informations pour les vérificateurs aux comptes.

Cette vérification a été effectuée par sondage, en contrôlant la validité de plusieurs enregistrements comptables et de les associer aux pièces justificatives fournies.

Retour sur l'analyse de quelques recettes :

Les recettes licences sont en deçà des recettes de 2019 et en deçà du prévisionnel soit une baisse de 350 à 400 licences malgré les investissements mis en place dans les actions jeunes.

Le comité ne pouvant anticiper sur les excellents résultats de nos champions 2022, la participation de la Ligue est porté de plus de 4 300€ par rapport au prévisionnel.

La subvention du conseil départemental portée en reste à recevoir de 5 500 € a été intégrée aux recettes tant on sait que celle-ci sera versée après notre intervention mais effective rapidement.

Retour sur l'analyse de quelques dépenses :

L'organisation en visio conférence du congrès national a permis de dégagé un gain de 2 000 €.

Nous constatons l'intégration de certaines dépenses afférentes à l'assemblée générale de ce jour.

Habilllements aux championnats de France:

Nous avons souhaité analyser en détail les dépenses et le stock 2022.

Marc Hédouin, membre du comité, gestionnaire depuis plusieurs années demeure le partenaire privilégié d'une grande enseigne d'équipements sportifs, ce qui permet de négocier au mieux les tarifs.

Le stock 2021 de 88 équipements augmenté de 21 commandes soit un total de 109 représentent 69 distributions pour 2022 et un reste de 40 équipements pour 2023.

Pour information: Le fournisseur garantit le suivi de cette production pour 2023 et 2024.

Les dépenses afférentes à ce poste de dépenses sont conformes et justifiées .

L'état du patrimoine en matériel et équipement nous a été remis et nous constatons sa mise à jour et sa conformité.

Pour conclure,

Nous n'avons pas d'observation concernant les pratiques comptables.

Nous ne constatons aucun ajustement ou régularisation comptable à la clôture de l'exercice 2022.

L'examen et la rapprochement de ceux-ci avec les livres comptables nous permettant d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Aussi, nous certifions que les comptes présentés sont conformes et réguliers et qu'ils garantissent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé

De fait, nous invitons cette assemblée générale à approuver, sans réserve, les comptes de l'exercice 2022 et de donner quitus au Président et à son équipe départementale.

Amiens, le 19 novembre 2022

Les vérificateurs aux comptes

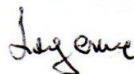
Jean-Pierre JAN

(Rédacteur et rapporteur)



Jean-Marie LEGENNE

(Valideur)



Le quitus est accordé au comité et adopté à l'unanimité

PALMARES ET RECOMPENSES 2022

Classement individuel par catégories

Classement Senior Masculin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Class.	Points Fed
FENAU	Benoît	HAM	Honneur	183
CHATELAIN	Jean-Marie	HAM	Honneur	78
UYTTERHOEVEN	Fabrice	FEUQUIERES	Elite	65
PINAULT	Alexis	ASPTT AMIENS	Honneur	59
PARISY	Vincent	FEUQUIERES	Honneur	51
ARNOULD	David	FEUQUIERES	Honneur	50
BULANT	Kevin	ASPTT AMIENS	Honneur	49
MARTIN	Laurent	MONTDIDIER	Elite	44
DESPOIS DE FOLLEVILLE	Tony	ASPTT AMIENS	Honneur	43
PLANCHE	Sébastien	FEUQUIERES	Elite	43

Classement Senior Féminin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Class.	Points Fed
PRUVOT	Manon	FEUQUIERES	Elite	83
LECONTE	Isabelle	FEUQUIERES	Honneur	47
BAUDUIN	Caroline	ASPTT AMIENS	Elite	37

Classement Junior par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Class.	Points Fed
CHOLLOUX	Anthony	MONTDIDIER	Promotion	2

Classement Cadet par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Class.	Points Fed
VERBREGUE	Valentin	MONTDIDIER	Honneur	28
BAUDON	Nathan	MONTDIDIER	Promotion	10
COUPAT	Nolan	FEUQUIERES	Promotion	10

Classement Minime par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Class.	Points Fed
COUVELARD	Mattenzo	FEUQUIERES	Promotion	12
DEDEMOGLU	Ilhan	FEUQUIERES	Promotion	12
DUMENIL	Clément	FEUQUIERES	Promotion	6

Classement Vétéran Masculin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Class.	Points Fed
ROBERGE	Samuel	FEUQUIERES	Honneur	97
CAMPAGNA	Pascal	FEUQUIERES	Elite	57
FAVORITI	Robert	FEUQUIERES	Elite	49

Classement Vétéran Féminin par points Fédération

Nom	Prénom	Club	Class.	Points Fed
COLSON	Daniele	ASPTT AMIENS	Honneur	13
LEBLANC	Muguette	ASPTT AMIENS	Promotion	10
MULLESCH	Christine	FRIVILLE	Promotion	8

Les résultats des championnats départementaux

Doublette senior : 2 et 3 avril à Hallencourt

Sont champions : EVENOU Kevin, FOURNIER Joël (Feuquières)

Vice-champions : DE BENEDITTIS Gaël, VERBREGUE Arnaud (Montdidier)

Résultat au championnat de France : 1/16^{ème} de Finale

Tête-à-tête féminin : 3 avril à Hallencourt

Est championne : ARAB Marie (Feuquières)

Vice-championne : MOREL Océane (Oisemont)

Résultat au championnat de France : Ne passe pas les poules

Doublette junior : 3 avril à Hallencourt

Sont champions : BOUZIDI Yuness (ASPTT Amiens), ENNUYER Antonin (Longpré)

Vice-champions : COIN Alexandre, DEGARDIN Hugo (Oisemont)

Doublette cadet : 3 avril à Hallencourt

Sont champions : BAUDON Nathan, VERBREGUE Valentin (Montdidier)

Vice-champions : PHILIPPE Jade (Camon), BLANPAIN Yanis (Albert)

Doublette minime : 3 avril à Hallencourt

Sont champions : DEDEMOGLU Ilhan, DUMENIL Clément (Feuquières)

Vice-champions : COUVELARD Mattenzo, CROISE Nolan (Feuquières)

Triplette senior : 9 et 10 avril à Amiens

Sont champions : CHOLLOUX Stéphane, LEROY Anthony, MARTIN Laurent (Montdidier)

Vice-champions : EVENOU Kevin, MASUY Mickaël, PARDOEN Jérémy (Feuquières)

Résultat au championnat de France : 64^{ème} de finale

Triplette féminine : 10 avril à Amiens

Sont championnes : BAUDUIN Caroline, MOROTTI Aurélie et Laurence (ASPTT Amiens)

Vice-championnes : COLSON Danièle, PELTOT Laurence, RAMETTE Dany (ASPTT Amiens)

Résultat au championnat de France : 1/4 de finale

Doublette Jeu provençal : 16 et 17 avril à Hallencourt

Sont champions : GRARE Ludovic, LEMAIRE Cédric (Hallencourt)

Vice-champions : ARNOULD David, EVENOU Kevin (Feuquières)

Résultat au championnat de France : Ne passent pas les poules

Triplette vétérans : 21 avril à Bouvaincourt

Sont champions : DE LUCA Ludovic, PRUVOT Bernard, ROBERGE Samuel (Feuquières)

Vice-champions : BOVIN Dany, CRAMPON Thierry, SELINGUE Bernard (Mers)

Résultat au championnat de France : 1/8^{ème} de Finale

Tête-à-tête senior : 23 et 24 avril à Flixecourt

Est champion : AMOURETTE Logan (Feuquières)

Vice-champion : OLEN Jordan (Longpré)

Résultat au championnat de France : 1/16^{ème} de Finale

Doublette Féminine : 24 avril à Flixecourt

Sont championnes : MOUILLART Maëva, PRUVOT Manon (Feuquières)

Vice-championnes : ARAB Marie, COTTE Julie (Feuquières)

Résultat au championnat de France : 1/16^{ème} de Finale

Tête-à-tête junior : 24 avril à Flixecourt

Est champion : CHOLLOUX Anthony (Montdidier)

Vice-champion : BOUZIDI Yuness (ASPTT Amiens)

Tête-à-tête cadet : 24 avril à Flixecourt

Est champion : VERBREGUE Valentin (Montdidier)

Vice-champion : COUPAT Nolan (Feuquières)

Tête-à-tête minime : 24 avril à Flixecourt

Est champion : DEDEMOGLU Ilhan (Feuquières)

Vice-champion : COUVELARD Mattenzo (Feuquières)

Tête-à-tête benjamin : 24 avril à Flixecourt

Est champion : DE BENEDITTIS Enzo (Montdidier)

Vice-champion : COCHET Tyméo (Montdidier)

Triplette Jeu Provençal : 30 avril et 1^{er} mai à Albert

Sont champions : BEAUVISAGE David, THEBAULT Anthony et Thierry (ASPTT Amiens)

Vice-champions : GOMEL Hubert, LEFEVRE Philippe, SERVANT David (Ribemont)

Résultat au championnat de France : Ne passent pas les poules

Doublette mixte : 7 et 8 mai à Hallencourt

Sont champions : BAUDUIN Caroline, DELAHAYE Kevin (ASPTT Amiens)

Vice-champions : MOROTTI Laurence, PINAULT Alexis (ASPTT Amiens)

Résultat au championnat de France : 1/32^{ème} de finale

Triplette promotion : 14 et 15 mai à Montdidier

sont champions : BINET Ludovic, COLSON Joël, VASSEUR Mickaël (ASPTT Amiens)

Vice-champions : BENEDETTO Rocco, ESNUS François, MAUREL Frédéric (ASPTT Amiens)

Résultat au championnat de France : 1/32^{ème} de finale

Triplette Junior : 15 mai à Montdidier

Sont champions : BOUZIDI Yuness, TONNELIER Thomas (ASPTT Amiens), ENNUYER Antonin (Longpré)

Vice-champions : AUZOUX Alicia, HURE Thomas (Bouvaincourt), BLED Nathan (Corbie)

Triplette Cadet : 15 mai à Montdidier

Sont champions : BAUDON Nathan, VERBREGUE Valentin (Montdidier), COUPAT Nolan (Feuquières)

Vice-champions : BELLEVEAU Célio, MELIN Mathis, SARR Malick (Feuquières)

Triplette minime : 15 mai à Montdidier

Sont champions : DEDEMOGLU Ilhan, COUVELARD Mattenzo, DUMENIL Clément (Feuquières)

Vice-champions : CROISE Nolan, DUNEUFGERMAIN Ethan (Feuquières), POILLY Théo (Mers)

Résultat au championnat de France : 1/32^{ème} de finale

Les résultats des championnats régionaux

Trois titres de champions :

- En doublette mixte, Manon PRUVOT et Jérémy PARDOEN (Feuquières)
- En doublette provençale, Tony PORTEBOIS et Tony PINAULT (Oisemont)
- En triplète minime, DEDEMOGLU Ilhan, COUVELARD Mattenzo, DUMENIL Clément (Feuquières)

Une équipe vice-championne (qualifiée pour le France) :

- En triplète sénior, Thomas BAUDRY, Alain DEMARET et Olivier DELEPINE (Hallencourt)

Les résultats des CNC, CRC et CDC

Chez les féminines :

- En CNCF1, ASPTT Amiens finit 1^{er} de son groupe et est qualifié pour la phase finale nationale
- En CRC F1, Feuquières finit 1^{er} de son groupe et se trouve qualifié pour la phase finale du 20/11 à Douai, aucune descente pour la Somme
- En CRC F2, Oisemont finit 2^{ème} de groupe et se qualifie pour la finale régionale, le club de Ault descendra
- En CDC F, Camon, champion accédera au CRC F2

Dans les championnats OPEN

- En CNC 3, Feuquières finit 1^{er} de groupe et se qualifie pour la finale nationale
- En CRC 1A, ASPTT finit 2^{ème} de groupe et se qualifie pour la finale régionale du 20/11, Feuquières 2 descend.
- En CRC 2A, trois clubs samariens descendent, Ham, Albert et Abbeville
- En CDC1, Feuquières 3, champion, monte en CRC 2A
- En CDC2, Hallencourt, champion, et Corbie montent en CDC1
- En CDC3, Montdidier, champion, et Hallencourt montent en CDC2
- En CDC4, Camon, champion, et ASPTT montent en CDC3

Chez les vétérans :

- En CRC, Feuquières se qualifie pour la finale régionale et échoue dans l'accession à la finale du CNCV. Friville descend
- En CDC, Mers, champion, accède au CRC

En provençal :

- En CRC, ASPTT se qualifie pour la finale régionale
- En CDC, Ham est vainqueur (l'autre étant forfait)

Les résultats de la coupe de France et de la coupe de la Somme

Les trois clubs sortant du département en coupe de France sont :

- Feuquières, actuellement au 3^{ème} tour de zone
- ASPTT, éliminé par Annapes (59) au 1^{er} tour de zone
- Ribemont, éliminé par Dunkerque au 1^{er} tour de zone

En coupe de la Somme, Ault gagne contre Dreuil

Classement des clubs

Classement	Clubs	Points catégorisation
1	U. B. FEUQUIEROISE	1221
2	ASPTT AMIENS	1022
3	PETANQUE HAMOISE	327
4	CAMON PETANQUE	172
5	PETANQUE MONTDIDIER	170
6	LA BOULE HALLENCOURTOISE	145
7	PET A5BBEVILLOISE ZAC	121
8	B CLUB MERS LES BAINS	112
9	LES AMIS DE LA PET FRIVILLE	84
10	PET CLUB LONGPRE LES CORPS STS	72
11	PET CLUB BOUVAINCOURT S/ BRESLE	68
12	LA B J DE RIBEMONT SUR ANCRE	59
13	CORBIE PETANQUE	58
14	PETANQUE AULTOISE	56
15	OISEMONT ABC	55
16	ALBERT PETANQUE	54
17	CAGNY PETANQUE	26
18	PETANQUE BOURDONNAISE	23
	ESC LONGUEAU PETANQUE	23
20	FRESSENNEVILLE PET CLUB	21
21	LA PETANQUE NESLOISE	19
	PETANQUE FLIXECOURTOISE	19
23	PETANQUE BOVES	15
	AS PETANQUE GAMACHOISE	15
25	POIX SPORT PETANQUE	12
26	LA PET SAINT OUENNAISE	10
27	DREUIL SPORT PETANQUE	8
28	UNION B BETHENCOURTOISE	6

Remise de récompenses

Remise d'une récompense à Manon PRUVOT, championne d'Europe avec l'équipe de France Espoirs Féminines.

Remise des coupes aux premières et premiers de chaque catégorie

Remise d'un trophée au vainqueur de la coupe de la Somme : Ault (coupe remise sur le terrain)

Pour les CDC :

- 1^{ère} division : Feuquières (coupe remise lors de la compétition)
- 2^{ème} division : Hallencourt (coupe remise lors de la compétition)
- 3^{ème} division : Montdidier (coupe remise lors de la compétition)
- 4^{ème} division : Camon (coupe remise lors de la compétition)
- Jeu Provençal : Ham (Coupe remise lors de l'AG)
- Féminin : Camon (coupe remise lors de la compétition)
- Vétéran : Mers 1 (coupe remise lors de la compétition)

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission d'Arbitrage

(Rédacteur : MALHERBE Mickaël, président de la commission)

Mesdames, Messieurs.

Au nom de la commission arbitrage je vous souhaite la bienvenue lors de cette assemblée.

Cette année, le corps arbitral se décompose comme suit :

- 12 arbitres départementaux.
- 5 arbitres régionaux.
- 1 arbitre national.

J'adresse mes félicitations à tous les arbitres qui ont officié tout au long de l'année avec, quelquefois, des contextes très difficiles.

Un grand merci particulièrement à Pascale, Philippe, Bertrand, Mathieu et Sébastien qui ont palliés les différents désistements pendant cette année.

Sachez que la vocation d'arbitre n'est pas chose aisée, l'arbitre n'est pas là pour vous « fliquer » mais il est là pour faire respecter le règlement donc, s'il vous plaît, arrêtez de vous offusquer quand vous prenez un avertissement verbal ou un carton. (Cela a été récurrent cette année).

Il serait judicieux que les présidents de clubs parlent du règlement FFPJP lors de leurs AG.

Nous adressons également nos plus vifs encouragements à Philippe PINAULT de Oisemont et Philippe BEAUVISAGE de Gamaches, qui, après, une petite remise à niveau, vont venir étoffer le corps arbitral.

Si dans vos clubs, vous avez des joueurs qui sont tentés par l'arbitrage, n'hésitez pas à me contacter, c'est avec grand plaisir que nous verrons ensemble la marche à suivre.

Avant de terminer, je voudrais que nous ayons une pensée pour notre arbitre Michel GIBERGUES, fortement diminué par la maladie, qui nous manque énormément.

La commission se réunira courant janvier et nous vous communiquerons les arbitres désignés lors de vos manifestations.

Au nom du corps arbitral, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une saison sportive 2023 des plus réussies.

Merci de votre attention.

Commission de Discipline

(Rédacteur : DOUAY Bertrand, président de la commission).

Mesdames, Messieurs.

En raison de gros problèmes de santé qui l'obligent à être éloigné des terrains, je prends la suite de Michel GIBERGUES qui a œuvré pendant de nombreuses années pour cette commission et je tiens à souligner son travail.

Je prends donc sa succession et espère être à la hauteur.

Cette année, la commission ne s'est pas réunie mais le président du comité départemental a été saisi à une reprise.

En réponse au rapport transmis, une lettre, rédigée par moi-même, va être envoyée à la personne mise en cause pour lui signifier un rappel à la règle, sachant que cette personne n'avait jamais fait parler d'elle avant les faits.

Merci pour votre écoute

Commission des Jeunes

(Rédacteur : DE BENEDITTIS Vincent, président de la commission).

Mesdames, Messieurs, chers Président et membres du comité,

Je voudrais tout d'abord remercier Dany et tous les membres du comité pour le soutien qu'ils apportent aux jeunes.

Cette année n'a pas été une grande année pour la commission « jeunes » du comité. La faute au peu de jeunes licenciés dans nos clubs. Nous n'avons même pas pu faire le championnat des clubs...

Pour 2023, la fédération a revu sa copie et nous pourrions avoir plusieurs clubs pour une équipe.

De plus, un accord avec l'Oise et l'Aisne sera mis en place pour un championnat commun en 2023, ce dernier se fera par catégorie.

En 2022, le comité n'a été représenté que par une seule équipe aux championnats de France, une équipe de Feuquières, Clément, Ilan et Mattenzo.

Domage, perdu en 1/32, contre les futurs champions de France, avec beaucoup de regrets.

Ma satisfaction cette année vient de l'équipe cadet, Valentin Verbrègue, Nathan Baudon de l'AS pétanque Montdidier et Nolan Coupat de Feuquières.

Ces trois jeunes ont participé le week-end dernier à la grande finale « Educnaute », chère à notre ami Michel GIBERGUES. Nolan a fini 3^{ème} du concours de point, Nathan a gagné le concours de tir et Valentin a fini 2^{ème} du classement général.

Ces trois jeunes, cette année, ont gagné 4 nationaux, perdu une fois en finale et deux fois en ¼. Valentin Verbrègue vient d'être sélectionné par la Direction Technique Nationale pour faire le stage interzone qui aura lieu le 10 décembre à Douai.

Malgré le peu de jeunes licenciés, le comité a eu trois jeunes sélectionnés au trophée des Pépites sur les six nécessaires.

Pour 2023, j'espère que tous les clubs vont se motiver pour redonner vie à notre commission « jeunes » afin que nous ayons des championnats dignes de ce nom.

Merci

Commission de Chancellerie

(Rapporteur : Jean-Pierre JAN)

Diplôme d'honneur de la FFPJP

FOUQUEMBERG Marion (Feuquières)

Médaille de bronze de la FFPJP

MALLET Maryse (Corbie)
EVENOU Kévin (Feuquières)

Médaille d'argent de la FFPJP

DELEPINE Christine (Bouvaincourt)
LEGENNE Jean-Marie (Dreuil)
JACQUES Aurélien (Fressenneville)
PARLAKYILDIZ Maxime (Ham)

ELECTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE

Suite aux démissions intervenues en courant d'année, Marc CONSEIL, Didier PICHENOT et Michel GIBERGUES (démission administrative pour Michel) et à la possibilité de compléter le quota féminin, un appel à candidature avait été lancé au préalable.

Trois candidats se sont faits connaître et intègrent le comité de la Somme. Il s'agit de :

- Sébastien LALLOT
- Pascal DUROT
- David WARO

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU ET DES COMMISSIONS

Le Comité directeur se compose donc ainsi :

PRESIDENT : TONNEAU Dany

VICE-PRESIDENT : MALHERBE Mickaël

VICE-PRESIDENTE : CONSEIL Pascale

SECRETAIRE : PRUVOT Bernard

SECRETAIRE-ADJOINT : RAMETTE Dany

TRESORIER : HEDOUIN Marc

TRESORIER-ADJOINT : DOUAY Bertrand

MEMBRES : DE BENEDETTIS Vincent, DECAIX Yves, DEGRY Claude, DUROT Pascal, LALLOT Sébastien, MALLET Maryse et Philippe, PARLAKYILDIZ Maxime, SANTY Hubert, VASSEUR Cyril, WARO David

Délégués du CD au comité régional des Hauts de France

CONSEIL Pascale, HEDOUIN Marc et PRUVOT Bernard (Approuvé par l'assemblée générale)

Commission de discipline :

Bertrand DOUAY (CD80) devient président de la commission de discipline (Approuvé par l'assemblée générale). Dany Ramette (CD80) intègre la commission. Les autres membres désignés lors de l'AG électorale sont : Cyril Vasseur (CD80), Maxime Parlakyildyz (CD80) ainsi que les membres extérieurs au comité : Jérôme Bellancourt, Rudy Galhaut, Thomas Journal, Jean Pierre Jan, Hélène Jallet, Pierre Delépine, Jérôme Boinet

APPROBATION DES DELEGUES AU CONGRES

DE BENEDITTIS Vincent et DECAIX Yves, accompagnés par TONNEAU Dany
Approuvé par l'assemblée générale

BUDGET PREVISIONNEL 2023

RECETTES

RECETTES CLUBS

707000	LICENCES	48 105,00	
707100	AFFILIATIONS	600,00	
707200	MUTATIONS	4 000,00	
707300	INSCRIPTIONS COUPE DE FRANCE	210,00	
707400	AMENDES DISCIPLINE	0,00	
707500	AMENDES LICENCES	400,00	
707600	INSCRIPTIONS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX	12 500,00	
707700	INSCRIPTIONS CDC	2 400,00	
707710	INSCRIPTIONS CRC	360,00	
	TOTAL RECETTES CLUBS		68 575,00

AUTRES PRODUITS DIVERS

707800	Recettes Diverses	200,00	
707820	Recettes FFPJP	2 230,00	
	TOTAL AUTRES PRODUITS DIVERS		2 430,00

740100	SUBVENTION ANS		1 500,00
740200	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL		2 515,00
764000	PRODUITS FINANCIERS		
	INTERETS LIVRET ÉPARGNE C.A.	249,00	
	INTERETS COMPTE LIVRET	1,00	
	INTERET CRÉDIT MUTUEL	50,00	
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS		300,00

778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 300,00
---------------	-------------------------------	--	-----------------

TOTAL DES RECETTES 77 620,00

DEPENSES

SERVICES EXTERIEURS

606300	CONGRES NATIONAL	2 000,00	
606310	FRAIS DE REUNION	1 500,00	
606316	AUTRES DEPLACEMENTS	2 300,00	
606330	TENUES COMITE DIRECTEUR	0,00	
606400	FOURNITURES DE BUREAU	400,00	
606405	ACHAT MATERIEL	600,00	
606410	FRAIS D'IMPRIMERIE	0,00	
606411	TELEPHONE	400,00	
606412	FRAIS POSTAUX	400,00	
606413	FRAIS BANCAIRES	52,00	
606414	ACHATS SAOS	1 000,00	
606460	RELATIONS CEREMONIES PARUTIONS	500,00	
	TOTAL SERVICES EXTERIEURS		9 152,00

CHARGES SIEGE

614000	LOCATION SIEGE	1 400,00	
614070	ASSURANCE SIEGE	270,00	
	TOTAL CHARGES SIEGE		1 670,00

616000	FFPJP		20 000,00
616050	COMITE REGIONAL HAUTS DE FRANCE		9 400,00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

616100	REMBOURSEMENT COUPE DE FRANCE AUX CLUBS	530,00	
616125	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS	3 800,00	
616126	FRAIS ARBITRAGE & DIVERS	3 000,00	
	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		7 330,00

CHAMPIONNATS DE FRANCE

625110	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MASCULIN TC	1 900,00	
625120	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE FEMININ	1 900,00	
625130	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MIXTE	1 449,00	
625140	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE JEU PROVENCAL	1 898,00	
625150	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE VETERAN	1 434,00	
625160	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE PROMOTION	1 434,00	
625170	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIPLETTE MIXTE	1 472,00	
625180	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE FEMININ	1 119,00	
625190	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE MASCULIN	834,00	
625210	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE MASCULIN	1 305,00	
625220	CHAMPIONNAT DE FRANCE TETE A TETE FEMININ	1 020,00	
625230	CHAMPIONNAT DE FRANCE DOUBLETTE JEU PROVENCAL	1 515,00	
625240	HABILLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE	2 240,00	
	TOTAL CHAMPIONNATS DE FRANCE		20 825,00

AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
625250	ACTIONS VERS LES JEUNES	7 000,00
625260	COUPES ET RECOMPENSES	2 143,00
628120	COTISATIONS DIVERSES	100,00
	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	9 243,00
	TOTAL DES DEPENSES	77 620,00
	SOLDE PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2023	0,00

Le budget prévisionnel est adopté

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Faute de nouveau candidat, les vérificateurs actuels sont reconduits dans leur fonction par l'assemblée générale (à l'unanimité)

Il s'agit de LEGENNE Jean-Marie et JAN Jean-Pierre

ALLOCUTIONS DES PERSONNALITES

Marcelle LACROIX, vice-présidente du comité régional des Hauts-de-France, présente ses vœux pour l'année à venir en espérant que pour la saison 2022/2023, la cohésion du comité régional soit de mise.

Marcel GLAVIEUX, président du CNOS de la Somme, se satisfait de la participation à l'AG. Il souhaite que notre discipline se développe, notamment chez les jeunes et les féminines. Il précise qu'il y a possibilité de se rapprocher de l'USEP.

Il regrette la démission de Dany TONNEAU du Comité Régional, tout en précisant que depuis la réforme des régions administratives, le Nord et le Pas de Calais ont pris le pas dans de nombreuses instances dirigeantes alors qu'il y a de la qualité dans notre région picarde.

QUESTIONS DIVERSES

Réponse du président à l'envoi de questions par le club de Bourdon :

1) Une amende sera mise en place pour les clubs qui annule des concours sans cas de force majeure.

→ Nous aimerions savoir ce qui sera prévu à contrario pour les clubs qui en organise sans s'être rendu à la réunion prévue à cet effet et sans avoir fait ajouter de dates au calendrier ?

→ Nous aimerions savoir si nous pouvons donc organiser des concours estivaux quand bon nous semble par exemple sans que nos dates soient ajoutées au calendrier ?

- a) **Toute participation à une compétition n'ayant pas reçu l'agrément du Comité Départemental concerné est passible de la commission de discipline (faute de catégorie 3)**
- b) **L'article 7 du règlement intérieur du CD80 précise : « Un club qui voudra organiser un concours supplémentaire ne pourra le faire qu'avec le consentement du Comité Départemental par l'intermédiaire de son Président. Cet accord ne pourra être donné que dans la mesure où ce concours ne gênera en aucune façon un concours officiel. Deux clubs du même secteur géographique ne pourront organiser un concours officiel le même jour ».**

2) Certains joueurs ne portent pas des tenues homogènes dans les compétitions où cela est obligatoire depuis déjà plusieurs années (encore visible durant la troisième journée de CDC à Amiens...la période de transition ainsi que les cadeaux doivent cesser dès l'année 2023.

En 2022, compte-tenu de la difficulté d'approvisionnement de certaines tenues, nous avons fait preuve de souplesse ou de tolérance. Il n'en sera pas de même en 2023. Mais cela reste toujours à l'appréciation du jury.

→ Pourquoi ne pas installer le contrôle des tenues au passage de licence cela donc devant un arbitre présent au côté des membres du comité en présente qui tiennent la table de marque lors des championnats départementaux ?

Le contrôle des tenues à la table de marque semble être une bonne idée, mais rien n'empêche ensuite les joueurs de se dévêtir en cours de compétition et ne plus être homogènes (en CDC, l'ensemble de l'équipe doit rester homogène)

→ La disqualification devrait être effectuée dans les 5 minutes pour laisser les cas les moins importants (comme les manches qui dépassent d'un sous pull sous un tee-shirt) afin de laisser le temps de retirer le sous pull par exemple, pour les cas où le vêtement doit-être changé car n'est pas identique les joueurs doivent être carrés car cela est en place depuis plusieurs années déjà et une sanction doit être prise immédiatement.

Le règlement actuel ne précise pas de limite de temps pour se mettre en conformité et reste de la compétence de l'arbitre et du jury.

3) Débordements à Bourdon le 8 octobre 2022 lors de la deuxième journée CDC.

→ Les membres du bureau du club de la Pétanque Bourdonnaise désire être informés des faits inscrits sur les différents rapports (arbitre, joueurs, clubs) qui ont été effectués s'il y'en a eu lors de cette journée de CDC sur nos terrains afin de prendre de meilleures décisions pour nos concours à venir sur les différents types de comportements rencontrés sur les terrains.

Aucun rapport n'est parvenu au comité concernant la journée du 8 octobre. Pour la journée du 22 octobre, il a été mis en place des mesures préventives. Le contrôle d'alcoolémie peut être mis en œuvre sur n'importe quel concours....

4) Championnat des clubs

→ est-il acceptable de faire jouer un même club sur les mêmes terrains lors de deux rencontres différentes cela le même jour ?

La pétanque Bourdonnaise demande que les terrains attribués lors de ces rencontres ne soient pas les mêmes pour chaque équipe.

Rien dans le règlement n'interdit d'attribuer le même terrain à une équipe pour le déroulement d'une nouvelle rencontre, même s'il est logique d'effectuer une rotation des terrains. Mais ce n'est pas le terrain qui joue les boules...

Question de JAN Jean-Pierre :

La FFPJP a mis en place une coupe de France en jeu provençal, peut-on y participer ?

Réponse : c'est possible mais vu le peu de clubs intéressés dans la Somme, il faudra prévoir de nombreux déplacements.

Question de Christophe CAUCHOIS :

Peut-on pénaliser les joueurs qui participent à un concours « pirate » alors qu'un fédéral existe à proximité ?

Réponse : Il suffit de faire des rapports à l'encontre des joueurs concernés

Informations concernant les nouveaux championnats

La FFPJP crée deux nouveaux championnats en 2023, le championnat « triplète mixte » dans une formule classique du même type que nos autres championnats, et le championnat de tir de précision.

Ce dernier est totalement atypique et se déroulera en janvier 2023 pour la phase départementale, en mai pour la phase régionale qui conduira ensuite au championnat de France en juillet à Flamanville

Un détail complet de l'organisation, des ratios et des ordres de passage sera envoyé aux clubs samariens dans la semaine qui vient.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45